

**ÉVOLUTION ANNUELLE
DE L'EFFECTIF
EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET**

1 DÉFINITION

1 L'équivalent temps complet (ETC) sur une base annuelle est établi en fonction du
 2 nombre d'heures rémunérées dans l'année, compte tenu des heures de travail
 3 théoriques prévues aux conventions collectives ou aux contrats de travail de chaque
 4 groupe d'employés.

5 L'ETC est calculé pour les employés permanents de même que pour les employés
 6 temporaires.

2 ÉVOLUTION DE L'ETC

**TABLEAU 1
ÉVOLUTION DE L'ETC**

	Réel 2011	D-2012-024 ajustée	Réel 2012	Écart Réel 2012	
				vs Réel 2011	vs D-2012-024 ajustée
Permanent	5 938	6 037	5 844	(94)	(193)
Temporaire	1 425	1 501	1 061	(364)	(440)
ETC Total	7 363	7 538 ¹	6 905	(458)	(633)
Ajustements organisationnels	30	(107)		(30)	107
Retrait du projet Lecture à distance - Phase 1 ³		(60)			60
ETC incluant l'effet des ajustements	7 393 ²	7 371	6 905	(488)	(466)

¹ 7 603 ETC selon la demande tarifaire R-3776-2011 dont 65 ETC ont été soustraits afin de tenir compte de l'impact de la décision D-2012-024 demandant une réduction des charges d'exploitation.

² À des fins de comparabilité avec les données réelles au 31 décembre 2012, le nombre constaté au 31 décembre 2011 a été redressé des transferts effectués en 2012.

³ D-2013-037, paragraphe 184.

7 Tel que mentionné au dossier tarifaire R-3814-2012, à la pièce HQD-1, document 3, aux
 8 pages 4 et 5, les ajustements suivants ont été apportés à la structure organisationnelle
 9 en 2011 et 2012 :

- 10 • transfert en 2011 de l'unité Processus de subtilisation vers la direction principale –
 11 Sécurité industrielle du groupe Affaires corporatives et secrétariat
 12 général (-64 ETC) ;

-
- 1 • rattachement en 2011 de la direction – Technologies de l'information et projets au
2 groupe – Technologie (-24 ETC) qui, par ailleurs, a transféré en 2012 à Hydro-
3 Québec Distribution l'équipe responsable de l'intégrité des données (6 ETC) ;
- 4 • regroupement en 2011 des unités de Relations avec le milieu à la direction
5 principale - Planification stratégique et affaires gouvernementales du groupe -
6 Affaires corporatives et secrétariat général (-45 ETC) ;
- 7 • transfert en 2011 des effectifs responsables des activités de communication en
8 efficacité énergétique à la direction – Communication d'entreprise du groupe
9 Affaires corporatives et secrétariat général d'Hydro-Québec (-4 ETC) ;
- 10 • rapatriement en 2012 des effectifs reliés au conseil d'affaires en ressources
11 humaines de la direction – Centre d'affaires en RH d'Hydro-Québec et dédiés à
12 Hydro-Québec Distribution (24 ETC).

13 Le Distributeur rappelle que ces transferts n'ont globalement aucun impact sur ses
14 coûts puisqu'une diminution de la masse salariale (et des autres coûts y afférents) est
15 compensée par une augmentation équivalente des charges de services partagés
16 facturées par ces unités.

17 Sur une base comparative, le nombre d'ETC réel en 2012 est de 488 inférieur au
18 nombre réel de 2011, alors qu'il est de 466 inférieur au nombre autorisé pour 2012
19 duquel le nombre d'ETC relatif au projet Lecture à distance – phase 1 a été retiré. Le
20 tableau suivant présente les explications de ces écarts :

TABLEAU 2
ÉCARTS RÉEL 2012 / RÉEL 2011 ET D-2012-024 AJUSTÉE

	Écart Réel 2012		
	vs Réel 2011	vs D-2012-024 ajustée	
	En ETC	En ETC	En M\$
Variation des effectifs découlant des «Éléments spécifiques»			
<i>Automatisation du réseau</i>	17	(12)	(1,6)
<i>Lecture à distance - Phase 1</i>	(14)	(11)	(1,3)
<i>Optimisation des systèmes clientèles (OSC)</i>	10	35	3,7
<i>Électrification du transport collectif</i>	2	2	(0,1)
<i>Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)</i>	0	(4)	(0,6)
<i>Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)</i>	36	(23)	(2,1)
<i>Stratégie pour la clientèle à faible revenu</i>	(17)	(3)	(0,5)
<i>Inspection et retraitement des poteaux de bois</i>	0	(8)	(0,7)
<i>Amélioration de la performance opérationnelle nette de la croissance</i>	(505)	(454)	(40,3)
TOTAL	(488)	(466)	(41,9)